

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019

Tous présents sauf Corine CHARRIER et Magali CHARRIER, excusées.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

- Résultat de clôture :
 - Fonctionnement : 95.353,43 €
 - Investissement : 75.077,12 €
 - Excédent d'ensemble : 170.430,55 €

➤ BUDGET PRIMITIF 2019 :

Les investissements :

- Report du projet d'extension de la salle de fêtes (220 000 TTC)
- Plafond coupe-feu (10.000 €)
- Matériel informatique (1.700 €)

➤ TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX :

Pas d'augmentation des taux communaux pour 2019

Le budget est voté à l'unanimité

➤ TRAVAUX :

- Salle des fêtes : la première dalle a été coulée
- Voirie : les ornières seront comblées au printemps après les fauchages
- Panneau : achat d'un nouveau panneau d'affichage sur le mur extérieur de la mairie
- Route des Faraches : le chantier participatif est prévu le 11 mai afin d'améliorer la bande de roulement et les fossés après les intempéries.

➤ ORDURES MENAGERES :

La nouvelle collecte des ordures ménagères et l'amélioration des résultats du tri sélectif permettent d'envisager une baisse de la taxe sur les ordures ménagères.
Panneau à poser au cimetière pour orienter les usagers à se diriger vers le point d'apport volontaire au carrefour du CD 120 de Jaunac.

➤ DIVERS :

- Compteurs Linky : chaque habitant peut refuser l'installation du compteur mais les délibérations prises par les communes sont toutes invalidées par la Préfecture.
- Fibre optique : les travaux sont prévus en 2019.
- Site internet : changement de site internet de la commune à la suite de la suppression des pages hébergements par les inforoutes.
- Voirie d'Aroumèze : la rétrocession de la voirie au profit de la commune est toujours en cours.
- Etablissement du planning des permanences des élus pour les élections

européennes du 26 mai